

# MAIGNAUT PASSION

Numéro 21 - Janvier 2006

## ÉDITORIAL

### Un nouveau défi pour le patrimoine

La pression est maintenant retombée et c'est sereinement que nous réitérons notre engagement que la porte-tour reste dans le patrimoine commun des maignautois. La porte appartenait à deux propriétaires privés, elle est désormais détenue par une association de sauvegarde du patrimoine. Un pas décisif dans le bon sens est réalisé. De plus, notre volonté demeure de céder ultérieurement (si elle l'accepte) la porte à la commune, même si nous refusons de confier, dès à présent, la gestion de l'édifice à ceux qui demandaient, il y a peu encore, sa démolition.

Un défi majeur pour le patrimoine communal vient de faire intrusion dans ce débat : la réfection du mur du cimetière et plus largement de l'ancien rempart médiéval, puisque le Maire a évoqué dans la presse une longueur de 80 m à rebâtir. La manière dont cette restauration va être engagée sera pour nous un test de l'attitude de la commune face à son patrimoine. Une approche concertée, respectueuse des recommandations des services en charge du patrimoine serait de nature à modifier notre position.

**Jean Salaün**

### Un épilogue judiciaire favorable pour la porte-tour



Vous l'aurez déjà appris par la presse ou notre site Web, le Tribunal de Grande Instance d'Auch a débouté la commune de son référé demandant la démolition de la porte, jugeant cette action irrecevable. La commune a en outre été condamnée au versement de 1 000 euros au profit de l'association et aux dépens. La porte est donc sauvée, notre unique objectif est atteint et nous ne souhaitons pas poursuivre des polémiques devenues sans intérêt patrimonial. C'est pourquoi, aussi justifié soit-il nous proposerons d'abandonner notre recours pour excès de pouvoir, pour peu que la commune s'engage de son côté à ne pas tenter de nouvelles actions en justice dans cette affaire. Quant aux 1 000 euros accordés par le tribunal, ils constitueront un dédommagement partiel de nos frais d'avocat d'un montant total de 2 391 euros. Les dépens seront versés directement par la commune au tribunal. Finalement, la restauration de la porte aura, bien malgré nous, coûté aux contribuables maignautois. A moins qu'avec élégance, le responsable du gâchis ne propose de le prendre à sa charge.

### Petit manuel de droit illustré

Jean-François Filliatre, membre de l'association et acteur militant de la restauration de la porte, excédé par qui invoque le droit sans toujours le respecter, nous expose sur le Web sa position.

**Texte intégral à l'adresse suivante**  
[www.maignaut.com/J2F](http://www.maignaut.com/J2F)



Nous publions ci-dessous le bilan financier de cette restauration arrêté au 15 décembre 2005, il reflète les obstacles mis à cette réalisation mais aussi le montant de nos engagements pour le patrimoine de la commune.

#### Dépenses

Achat de la porte	1 013 €
Frais de dossiers	852 €
Travaux	81 621 €
Frais de procédure	3 833 €
<b>Total</b>	<b>87 319 €</b>

#### Financements

Subventions publiques	35 376 €
Fondations, mécénat, divers	28 040 €
Apport de l'association	16 661 €
Remboursement de procédure (*)	1 967 €
<b>Total</b>	<b>82.044 €</b>

(\*) dont 1 000 € à venir

**Déficit** 5 275 €

Couvert par un prêt de 6 500 €

# La belle motte de Maignaut

**L**e nom de Maignaut, nous sommes nombreux à l'avoir dit, évoque les origines et références gothes du village. C'est le point de rassemblement fortifié de guerriers (majî) autour d'un chef. Maignaut est ainsi l'un des plus anciens villages gascons de ceux qui, nés parfois avant Clovis († 511), s'épanouirent aux temps carolingiens (IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles). Il s'agit d'un habitat sur motte. L'habitat castral occupe la haute motte ou haute-cour (en anglais upper bailey) associé à son village de soldats, artisans et agriculteurs, situé sur une motte plus basse ou basse-cour (en anglais lower bailey). Les mottes accrochées parfois à quelque pointement rocheux, sont essentiellement constituées de remblais.

La haute motte de Maignaut, qui occupe la partie Est du village, est particulièrement intéressante. Ses flancs abrupts, autrefois soulignés de fossés, dominant de plus de 7m la route qui l'encercle. Elle est toujours couronnée d'une tour et d'un château en leur état du XV<sup>e</sup> siècle et possédait autrefois une église bien marquée au sol.

Cette haute motte comme la basse motte voisine, a été entourée d'un mur rempart au tournant du XIII<sup>e</sup> siècle. Masse de maçonnerie lourde, posée sur des mottes de remblais, le mur devait se révéler fragile en plusieurs points. Il a disparu en bien des endroits mais les fouilles archéologiques conduites en 1983/84 l'ont retrouvé à l'Ouest du village et la topographie urbaine le révèle au niveau des portes et au droit du cimetière.

La motte castrale, à l'Est du village, allégée de l'église déplacée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, supporte le poids des murs et des hautes architectures seigneuriales des XIII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Elle est en danger. Or, sans elle, Maignaut n'a plus de sens. Belle, bien ronde, bien dressée, bien conservée jusqu'à ce jour, gardant la trace des constructions anciennes, elle est preuve d'Histoire. Partout les mottes, souvent dépeuplées, disparaissent. Celle de Maignaut, bien vivante, fait exception. La sauvegarder est un devoir.

**Renée Mussot-Goulard**  
*Historienne, médiéviste et archéologue*



Une motte castrale sur la célèbre tapisserie de Bayeux



MP Info N°13  
avril 2003

## La chute du Mur

*un désastre annoncé, nullement un accident*

Maignaut Passion peut se prévaloir d'avoir vu venir et depuis bien longtemps prévenu de ce désastre.

Constatez vous-même :

♦ **dés son numéro 2, en décembre 1998**, sous le titre « Désolant désherbant » l'Association dénonçait les effets sur le sol du talus de sa mise à nu suivie de traitements répétés aux désherbants ;

♦ **en, décembre 2000, dans son numéro 7** l'article « T'as vu mon talus » insistait sur le ravinement de la terre vers la route ;

♦ **piqûre de rappel pour le numéro 8 de juin 2001** sous la forme d'un cahier d'écolier « La punition du talus » ;

♦ **rebelote en juillet 2002** dans un petit encadré « Talus communal » ;

♦ **en avril 2003** enfin, le danger se précisant, nous titrions dans le **numéro 13** : « Ruissellement des os » prédisant le grand plongeon du mur du cimetière accompagnant jusqu'à la route les rotules de nos aïeux.

Mais jusqu'au bout la commune aura préféré la politique de l'autruche, niant le problème et refusant de prendre les mesures qui s'imposaient. Maintenant le problème est au vu et au su de tous, le Maire au pied du mur et le mur au bas du talus.

*Maignaut Passion ironise mais ne rit pas, avoir eu raison depuis des années n'aura servi à rien.*

### Une écrasante responsabilité

Le 2 décembre, ce sont plusieurs tonnes de pierres et de béton qui ont déboulé du cimetière jusqu'à la route. Très rapidement un engin devait repousser les blocs ayant atteint la route mais imaginez ce qu'il serait advenu si un promeneur ou une voiture était passé sur la route à l'instant de la chute...

Aucune mesure de protection ni de démolition préventive n'avait été prise alors que l'écroulement était devenu certain depuis près de deux ans.

Des sueurs froides rétrospectives et nous l'espérons salutaires pour les irresponsables qui ont joué avec notre sécurité.

### Ruissellement des os

Ah, si le conseil municipal n'avait pas fait l'école buissonnière lors de la conférence de Renée M. Goulard, il eut appris tout le soin qu'il fallait porter à notre motte castrale. Le talus communal aurait peut-être échappé à son désherbant de printemps, le mur du cimetière ne menacerait pas de faire le grand plongeon ni les rotules de nos aïeux de dévaler jusqu'à la route.





## Les demandes de l'association

Si comme le rapporte *La Dépêche du Midi*, le Maire souhaite refaire le mur sur 80 m de long, c'est un projet majeur pour le patrimoine du village médiéval et il doit être réalisé avec de grandes précautions. Une étude d'architecte comme le demande le Maire est un minimum, et nous souhaiterions même l'intervention d'un **architecte du patrimoine** ce qui apporterait de meilleures garanties.

Dans tous les cas, le **Service départemental de l'architecture et du patrimoine** devra être saisi de ce problème. Cela assurera une réalisation dans le respect de l'architecture du village et facilitera les demandes de subventions.

Surtout, il conviendra de **respecter les recommandations de ces professionnels du patrimoine**. On ne peut pas nous refaire le coup du clocher, du pigeonnier détruit ou de la place du village : *« C'est trop cher, on n'obtiendra pas les subventions et on préfère faire par nous-mêmes... par morceaux »*. Les subventions publiques et des aides privées sont possibles, Maignaut Passion l'a prouvé, il suffit d'être porteur d'un projet d'une valeur patrimoniale reconnue. Le reste n'est que volonté, patience et obstination. Maignaut-Tauzia a même la chance de disposer d'une association de sauvegarde du patrimoine qui sait faire.

## T'as vu mon talus



Les traitements réguliers au désherbant enlaidissent toujours le côté Est du village, le talus n'a pas été dépierré et la terre ravine régulièrement vers la route.

Héroïquement, les althéas se développent et on laisse repousser les acacias. Désintéret total du côté des responsables, nous n'avons même pas entendu de promesses.

**A éviter absolument ! ●**



**MP Info N°7**  
décembre 2000

## Recoller les morceaux

Toujours dans *La Dépêche du Midi*, nous apprenons que si la municipalité (déjà défaitiste) n'obtient pas d'aide, elle reconstruira l'ouvrage mais *« ça prendra du temps, on le fera par morceaux »*.

Espérons que les morceaux ne seront pas trop petits. 80 mètres c'est bien long, même si les locataires du lieu ont l'éternité. Gare aux fantômes qui pourraient eux, faire le mur !

## Désolant désherbant

Voici près de trois ans, le talus devant le château et le cimetière était dégagé de ses acacias et de ses broussailles.

Depuis les rejets des acacias disputent l'étage arbustif aux chétifs althéas, et à l'étage inférieur alternent des phases de développement anarchique de plantes herbacées et, après chaque arrosage au désherbant, des phases roussies puis désertiques

La pollution visuelle est certaine, et les champignons douteux,

Surtout la méthode est inefficace, les traitements herbicides doivent être renouvelés régulièrement et le talus est en permanence une «zone de désolation». La destruction régulière du couvert végétal sur ce terrain très pentu contribue à la destruction du sol.

Une amélioration a été apportée cet automne, un début de nettoyage et d'épierrage a été entrepris qui pourrait permettre l'entretien du talus par des moyens mécaniques.

Alors peut être bientôt une bonne surprise.

**Et vive le Printemps !**



**MP Info N°2**  
décembre 1998

## Talus communal

**Soutenant les campagnes nationales pour la limitation des désherbants, le talus municipal continue à illustrer de façon probante les méfaits dus à leur usage répété : laideur du paysage et lessivage des polluants vers les rivières. Nous sommes pleinement convaincus du diagnostic. Ne pourrait-on passer au remède ?**



**MP Info N°11**  
juillet 2002

## La punition du talus

Ils désherbent notre talus et c'est tout désolant  
Ils désherbaient notre talus et c'était tout désolant  
Ils désherbèrent notre talus et ce fut tout désolant  
Ils désherberont notre talus et ce sera tout désolant  
Ils avaient désherbé notre talus et cela avait été tout désolant  
Ils eurent désherbé notre talus et c'eut été tout désolant  
Ils auront désherbé notre talus et cela aura été tout désolant

Ils désherberaient notre talus et ce serait tout désolant  
Ils ont désherbé notre talus et cela a été tout désolant  
Ils auraient désherbé notre talus et cela aurait été tout désolant  
Ils eussent désherbé notre talus et c'eût été tout désolant

Qu'ils désherbent notre talus et que ce soit tout désolant  
Qu'ils désherbassent notre talus et que ce fût tout désolant  
Qu'ils aient désherbé notre talus et que cela ait été tout désolant  
Qu'ils eussent désherbé notre talus et que c'eût été tout désolant

**MP Info N°8**  
juin 2001





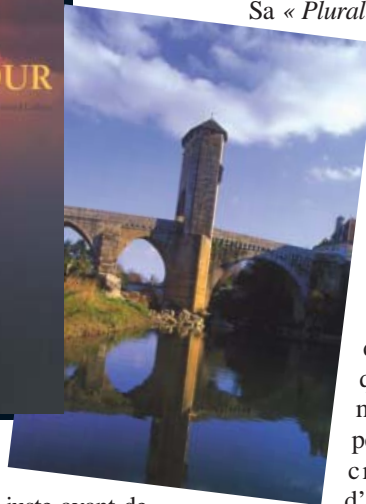
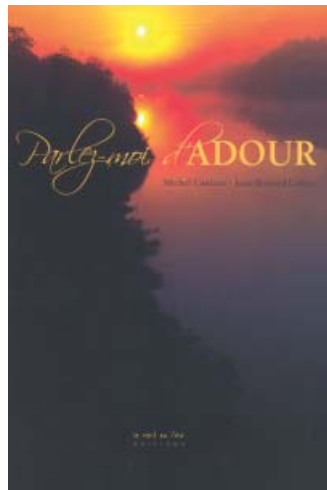
# Parlez-moi d'Adour

Magnifique album où les photographies de Jean-Bernard Laffitte – qui a réussi à marier le bleu le plus saphir à l'ocre le plus roux, à adosser en toute quiétude ombre et lumière – sont conjuguées avec la plume truculente, aussi diaprée que les eaux de l'Adour, de l'écrivain Michel Cardoze.

Et c'est un délicieux voyage auquel le journaliste-poète nous convie, car c'est lui qui va parler d'amour pour un fleuve, chevelu de cent gaves, qu'il caresse longuement du vacarme originel de ses sourires aux cris et jeux des « festayres » de son estuaire océanique.

Les deux compères moustachus, « Jean-Bernard et moi » précise maintes fois Michel Cardoze, commencent en effet, aux sources bigourdanes de l'Adour, une aventure que l'écrivain a su rendre personnelle, critique ou éblouie selon les lieux et les jours d'un mois de mai changeant.

Il s'assied au bord d'un trottoir, déguste un riche saucisson, envoie par-dessus les moulins Histoire et Géographie, et



tout à coup s'inquiète :  
 « mais où est donc

*l'oignon de Trébons ? »*, juste avant de saluer le souvenir de Lautréamont. On ne s'ennuie pas, car les sentiers sont inattendus, colorés, et engendrent parfois mélancolie mais le plus souvent sourire.

D'abord, on descend la vallée aux mille paysages, on ne s'arrête pas là où il est habituel de s'arrêter, on écoute un berger, un touriste, un pêcheur,

on vit dans « le jus » de barthes cachées sous les gros chênes, on suit le trait d'un saumon, avant d'affronter la légende de la bonne bouche, celle qui scelle le don de eaux aturines aux vagues de l'Océan. La plume du guide-poète, trempée d'encre-mémoire, se fait plus feutrée : « *Le ciel était aquitain, océanique, argenté, bleu-plombé par endroits...* » le souvenir de Roland Barthes ne me quittait pas. Je songeais à son beau visage, à la sensualité de ses mots.

Aussi, après nous avoir conduits de cap en cap (pardon Bayonne) le long du fleuve impétueux, ensuite alourdi des boues des barthes, enfin emplis de majesté à l'approche de son

union marine, l'auteur développe des thèmes choisis.

Sa « *Pluralité du monde Adour* »

chante les gaves et invite le lecteur, tout simplement à chanter lui aussi les noms de cette centaine d'affluents du maître-fleuve qu'ils ont, il y a bien longtemps capté. L'auteur aime la diversité des gaves qui ont su générer de multiples trésors, des petites villes capitales, créant des centres d'intérêt d'une variété

infinie, non pour s'enfermer et se limiter, mais pour s'ouvrir au monde. Puis vient le chant de l'eau qui « *est de l'or* », vivier des pêches préservées, chemin reliant les hommes avec ses bateaux dont une douzaine ont dû livrer leur nom, thermes bienfaiteurs ou douloureux, moulins, fortunes et jeux.

Enfin l'écrivain se livre gravement à une fête finale « des cinq sens » qui, des cuisines aux tables, du raisin au verre, de rituels en innovations, mêle tout ce qui est plaisir, quand le taureau, le canard, le saumon, les aloses, la musique, les couleurs, les vins et les alcools, les cris et les danses, conjuguent leurs effets. Mais il faut aussi remarquer, car le journaliste est toujours présent, au courant, que toutes les associations, tous les comités, toutes les instances qui gèrent la prospérité du monde Adour sont largement salués.

Un « *monde Adour* » plein de vie, étonnant, résolument actuel.

**Elizario**

*Le vert en l'air* ÉDITIONS (160 pages)

## Association Maignaut Passion

Au village  
 32310 Maignaut-Tauzia  
 Téléphone 06 81 47 23 48  
 E-mail : hello@maignaut.com  
 Internet : maignaut.com

**Composition du bureau**  
*président* : Serge Belliard,  
*secrétaire* : Jean Salaün,  
*trésorier* : Laurent Boyer

**Cotisation de membre de l'association :**  
 15 Euros pour l'année 2006

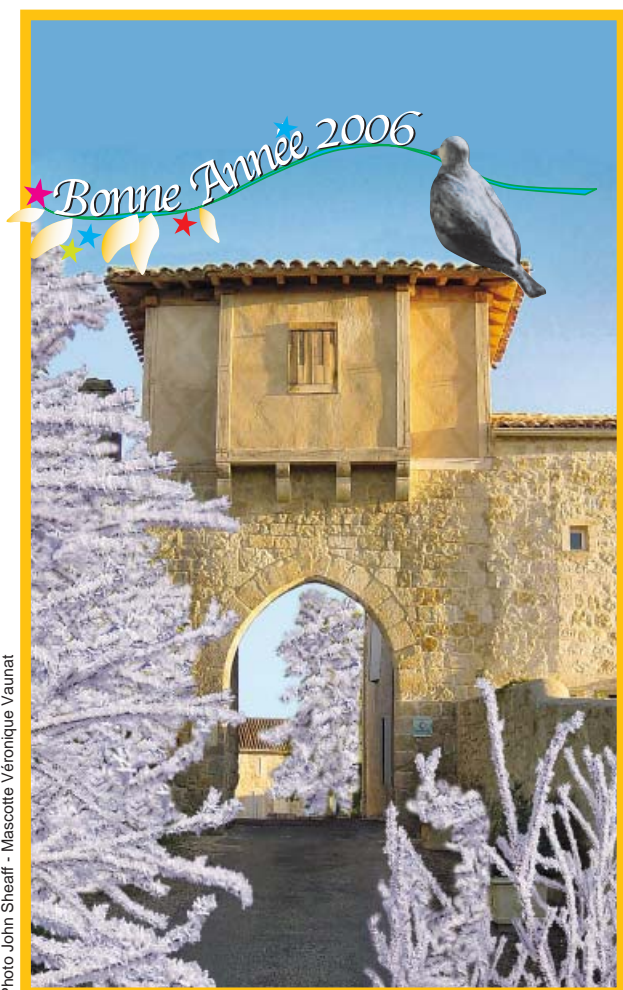


Photo John Sheaff - Mascotte Véronique Vaunat